

L'écho du Cedapa

L'information technique pour gagner en autonomie

Produire ou mourir

« Le 24 février 2022 restera une date historique pour tout le monde « l'invasion de l'Ukraine par la Russie de Mr Poutine » provoquant une guerre aux portes de l'Europe. Un peuple Ukrainien brisé, martyrisé et nous espérons tous bientôt libéré.

Depuis ce jour-là, le marché des matières premières s'enflamme avec des prix qui dépassent l'entendement. Le monde agricole est touché de plein fouet par l'augmentation des charges opérationnelles et par la peur de ne plus produire assez pour nourrir les peuples...

L'occasion était trop belle pour que les lobbystes ne prennent pas le problème au sérieux. A commencer par la prochaine Politique Agricole Commune qui avait pour ambition le « verdissement » et l'élaboration d'une stratégie « farm to fork » autrement dit « de la ferme à la fourchette » pour diminuer le recours aux protéines importées (soja), aux engrais chimiques importés et aux pesticides, eux aussi importés!

Et bien tout ceci est remis sur la table européenne où certains diront qu'ils ont renversé la table pour prioriser la production à l'environnement...

Nous concernant, dans nos réseaux tout ceci n'est pas nouveau, il y a déjà très longtemps que notre stratégie est « de la ferme à la fourchette » et que la résilience de nos fermes avec des prairies à base de légumineuses et pâturantes n'est plus à démontrer mais à faire reconnaître par tous.

Alors faisons preuve d'humilité et de sobriété dans un monde qui ne nous y incite pas. »

Fabrice Charles, Président du CEDAPA

Dossier : Récoltes d'herbe



Une année de pâturage dans le Trégor



Nous retrouvons Éric Le Parc, éleveur laitier à Cavan, dans le Trégor, secteur très propice à la pousse de l'herbe. Dans ce numéro, Éric nous explique comment s'est passé le déprimage et son expérience en élevage des génisses.

Un déprimage sans embuche

« 1/3 de mes vêlages a eu lieu entre mi-février et mi-mars. J'ai repris la double traite début mars avec 20 vaches qui produisent 20 L à 42g/L de TB et 35g/L de TP. 16 vaches sont encore avec leur veau et vont bientôt réintégrer le troupeau laitier. Les vaches pâturent nuit et jour depuis le 1er mars. Le lot des vaches tarées et des génisses amouillantes déprime 3ha, ce qui va me permettre de terminer le déprimage à temps, pour le 10 avril. Le tour se passe bien, j'arrive à bien faire raser mes parcelles, il n'y a presque pas de refus, comme si les prairies avaient été fauchées. La ration actuelle est constituée de 2 kgMS de maïs grain humide, de foin et de pâturage. Je pense distribuer du maïs grain jusqu'à la mise à la reproduction début mai pour faire un effet flushing » Explique Éric.

La sélection des génisses de renouvellement par la voie femelle

Cette année, Éric garde 7-8 génisses pour le renouvellement. Les femelles sont issues de mères rustiques et bonnes marcheuses, avec des taux convenables, sans problèmes sanitaires et qui vieillissent bien : « des vaches discrètes » résume-t-il.

Les premières heures de vie, une étape importante

Éric se forme et pratique les médecines alternatives : aromathérapie, homéopathie et acupuncture depuis une dizaine d'année et n'hésite pas à faire des tests, dans l'objectif d'améliorer ses pratiques et ses performances. A la naissance, le veau doit boire le colostrum, soit de sa mère, soit du colostrum de qualité qui a été congelé. Quelques heures après ce premier repas, Éric fait ingérer du kéfir ou de vinaigre de cidre aux veaux avec une seringue : « Le kéfir est un mélange de bonnes levures et de bonnes bactéries dites commensales, qui en colonisant la paroi intestinale du veau laisse peu de place aux bactéries pathogènes. Le vinaigre de cidre bio non pasteurisé et sans sulfites contient de l'acide acétique qui augmente l'acidité de l'estomac facilitant la dégradation des protéines et des graisses et augmentant l'absorption du calcium. Il permet aussi d'assainir une nourriture contaminée par des bactéries pathogènes. ». Cette potion est distribuée jusqu'à ce que le veau soit bien vif. Les veaux restent avec leur mère 3 semaines, parfois

les plus aguerris suivent les mères au pâturage. « La mise à disposition d'eau, avec là encore, un peu de vinaigre de cidre, aux veaux dès les premiers jours est également très importante ».



Les 3 vaches nourrices vont allaiter les 7-8 jeunes.

De 1 à 7 mois avec des vaches nourrices

Les nourrices intègrent le lot des veaux en cases collectives et Éric observe les affinités entre les vaches et les veaux. Ensuite chaque nourrice est mise en case séparée avec 2 à 3 veaux. Pour favoriser l'adoption, l'homéopathie est utilisée. L'élevage des génisses sous mères nourrices permet : « l'éducation des jeunes, un apprentissage alimentaire rapide et une immunisation grâce à une pression parasitaire faible. Il facilite le déplacement des animaux et favorise un bon développement des génisses ». Les 3 vaches nourrices vont allaiter les 7-8 jeunes. Ce sont des vaches vieillissantes qui ont une production moyenne mais qui sont saines. Éric met un point d'honneur à distribuer du lait sain aux veaux : « sinon les filles développeront les germes pathogènes leur mère. ».

Le lot des nourrices avec les jeunes tourne sur leur parcours de 3 paddocks redécoupés en petits paddocks, afin d'habituer les jeunes animaux à pâturer suffisamment ras toutes les plantes présentes dans les prairies multi-espèces. Après les 7-8 mois de nourrice, les vaches sont séparées des génisses pour reprendre de l'état avant d'être vendues.

La recette du kéfir d'Éric

Kéfir de fruit : dans un bocal en verre fermé, les grains de kéfir avec 1 figue, du sucre non raffiné, ½ citron et de l'eau (éviter l'eau chloré). Mettre à l'abri de la lumière à température ambiante. Faire boire la boisson filtrée (tamis plastique) après quelques jours de fermentation.

« Le kéfir ne s'achète pas, c'est quelque chose qui se donne ou s'échange »

Cindy Schrader, animatrice CEDAPA



1982-2022 : le CEDAPA souffle ses 40 bougies! Et si on fêtait ça ?!

40 ans d'actions pour une agriculture autonome et économe, ça se fête ! Une soirée festive se profile **SAMEDI 1er OCTOBRE**, à **QUESOY**. L'idée de programme ? Se retrouver en début de soirée pour parler de notre histoire, revenir sur des moments forts du CEDAPA, suivi d'un repas, et fest-noz !

Comme c'est notre anniversaire à tous, adhérentes et adhérents, nous souhaitons vous associer à la préparation de l'événement dès maintenant !

Nous lançons donc un **APPEL A BENEVOLES** !

Qui serait partant pour mettre la main à la pâte ?

On recherche des musiciens & des chanteurs qui ont envie de faire danser, des grilleurs de saucisses, des tourneurs de galettes, des vendeurs de tickets d'entrée, des monteuses de sonos, des gens qui adorent installer des tables et ranger des chaises, tenir la buvette et faire la causette, des personnes prêtes à fouiller dans les archives à la recherche de photos et coupures de presse pour reparler des moments forts de notre histoire commune au CEDAPA, et encore plein d'autres rôles à proposer !

Si ça vous dit, même si c'est une toute petite participation, vous pouvez prendre contact dès maintenant auprès d'Anaïs : 07.64.44.45.23 anais.cedapa@orange.fr

VOYAGE D'ETUDE DANS L'EST «Adaptation et diversification des systèmes d'élevage»

Du 3 au 7 octobre 2022.

5 journées entre les Vosges, la Meurthe-et-Moselle et l'Alsace, pour découvrir l'unité expérimentale INRAE de Mirecourt ; visiter une ferme laitière avec transformation fromagère (enjeu de la valorisation laitière dans l'Est) ; visites de vignobles ; et encore d'autres lieux à choisir ensemble !

Financement VIVEA - contribution restante d'environ 400 €/participant.

Prévoir une journée de préparation le 09/09/22 et une journée de bilan le 17/11/2022

Inscriptions auprès de Maxime ou Morgane, au 02.96.74.75.50

Annonces

RECHERCHE

Recherche pour Septembre: troupeau d'environ 40VL + 12 génisses 1-2 ans.

Animaux habitués au pâturage. Ouvert sur la race.

Contact : Rodolphe et Suzanne -06 87 94 35 42

Recherche 3 vaches fraîches vèlées à 30/35kg de lait. Celles-ci doivent être nourries sans OGM ou provenir d'un élevage bio Garanties sanitaires exigées Race 56-46-66 ou autres... pour centre-Manche sous certification Lait de pâturage sans OGM (collecte Maîtres Laitiers du Cotentin-Campagne de France). Etudier le transport Faire photo à transmettre par e-mail ou sms.

Contact: Sébastien Gervaise
06.82.47.38.00 sebastien.gervaise0017@orange.fr

CHERCHE SALARIE(E)

Nous sommes installés en couple sur une ferme laitière en tout herbe et en agriculture biologique à Plédéliac (22). Nous avons 55 vaches, en monotraitement toute l'année. En été, la traite a lieu au champs.

Nous cherchons un salarié pour tout le mois de juillet, l'objectif étant de nous remplacer la deuxième quinzaine de juillet. Il s'agira de faire la traite, surveiller et déplacer les animaux.

Candidature et demande d'informations : Jeanne Brault/ Dominique Le Calvez- le Grouin 22270 Pledeliac- 02 96 27 34 13- jeannebrault@yahoo.fr

A VENDRE

16 ha d'herbe BIO à vendre sur pied. Mélange Ufab silodor natura (RGH2n, RGH4n, Festulolium et Trèfle violet) implanté en septembre 2021.

Contact : Romain Parel- 4 les Pifaudais 22100 Quevert- 06.80.48.05.43

Le GAEC des Jonquilles à la recherche de l'autonomie



Yannick Jestin s'est installé à Lanmeur sur la ferme familiale en système laitier. Grâce à un aménagement du parcellaire et une optimisation du pâturage, il répond à ses objectifs d'autonomie et de qualité de vie.

Une préparation à l'installation

« La ferme familiale produisait du lait et des légumineuses : 35 vaches à 8 500 litres, 47 ha de SAU dont 20 d'herbe, 9 ha de maïs, 9 ha de céréales et 9 ha de choux fleurs. Je voulais m'installer en système laitier bio, sans maïs, ni concentré. Je me suis inspiré d'une ferme voisine. » précise Yannick. De 2008 à 2011, les légumineuses, les céréales et le maïs ont progressivement été arrêtés pour préparer l'installation de Yannick. La conversion bio est entamée en 2010. Il s'installe en 2011 à la suite de son père et travaille avec sa mère jusqu'en 2016. Le cheptel est augmenté à 49 vaches pour maintenir le volume de lait global et Yannick fait le choix de la betterave découpée et distribuée à l'auge, pour remplacer le maïs qu'utilisait ses parents. C'est en juin 2021 que sa conjointe Flora l'a rejoint sur la ferme sans agrandissement pour former le GAEC.



« En préparant l'installation, on gagne du temps.... »

Un parcellaire aménagé pour maximiser le pâturage

Yannick a la chance d'avoir un parcellaire groupé. Parmi les 49 ha, 42 sont accessibles. Pour valoriser au mieux l'herbe, il a aménagé des chemins, premier levier pour pâturer plus longtemps. « Les chemins doivent être bien surélevés par rapport aux parcelles et en pente pour évacuer l'eau. Ils doivent également être bien tassés, dans l'idéal avec un rouleau compacteur pour qu'ils durent. » Grâce à l'augmentation de la part de pâturage, la

distribution de stock est plus faible, réduisant ainsi le coût alimentaire à 29 € / 1 000 litres vendus. Les vaches pâturent toute l'année et parcourent jusqu'à 1 km pour aller au champ. « C'est également un confort pour les vaches de sortir, d'emprunter des chemins qui ne leur abîment pas les pattes, mais aussi pour moi, j'ai moins de travail lié au bâtiment ».

Un pâturage optimisé pour des charges diminuées

« Avant je conduisais le pâturage au fil avant, avec des paddocks de jour et des paddocks de nuit, mais les vaches gâchaient l'herbe, il y avait beaucoup de refus. » Yannick a revu son parcellaire et a fait des paddocks d'environ 70 ares et 1.5 jours : « en paddock, la gestion du pâturage est plus facile, le temps de présence sur la parcelle est raccourci, ce qui évite que les vaches consomment les jeunes repousses. Il y a moins de refus et plus de stocks pour l'hiver. Le troupeau laitier pâture du colza fourrager l'hiver à hauteur de 3kgMS/VL/j pour laisser 2 mois de repos aux prairies. » Yannick fait le tour de tous ses paddocks, presque toute l'année. « Je rentre dans les paddocks au stade 3 feuilles vertes du RGA, avec un intervalle de retour entre 21 et 28 jours au printemps. Les paddocks trop hauts sont débrayés. L'été je fais attention à ne pas descendre trop bas et à ne pas revenir trop vite sur les paddocks, et entre 30 et 40 jours pour ne pas trop tirer sur les pâtures. »

La ferme en 2021

2 UTH, 49 VL croisées : PH, rouge scandinave, pie noire, 1.28 UGB/ha

50 ha de SAU dont 44 ha d'herbe, 3ha de luzerne, 3 ha de colza / betteraves.

5 500 L produits/VL

EBE/1000 L : 278 € en 2019 (pas de compta normale depuis)

Coût alimentaire 2017/2018 : 29€/1000L

Des plantes à tanins, un petit plus pour la gestion du parasitisme

Un coût élevé, des risques de résistance liés à l'usage régulier de vermifuges, et des impacts écologiques néfastes sur la faune qui consomme les excréments des animaux d'élevages, autant de raisons qui poussent les éleveurs du CEDAPA à s'interroger sur les alternatives existantes. Pauline WOEHRLÉ, conseillère bio chez EILYPS a présenté les intérêts des plantes à valeur santé pour apporter des pistes de réponses.

Gérer les infestations parasitaires en système herbager par différents leviers

Une bonne gestion du pâturage tournant constitue le premier levier à actionner pour prévenir les infestations parasitaires du système digestif. Pour renforcer l'immunité des jeunes, il faut les mettre en contact avec les parasites en les sortant au pâturage dès leur 1^{ère} année, il faudra toutefois éviter de les faire passer après des génisses de 2^{ème} et 3^{ème} année qui excrètent le plus d'œufs de parasites intestinaux. Afin de diminuer le recours aux traitements vermifuges, plusieurs leviers existent : une bonne gestion du pâturage, la sélection génétique sur les critères de résistance et de résilience, l'alimentation avec des complémentations minérales, vitaminiques intégrant des plantes à tannins vermifuges.

Les précieux tanins des plantes à effet santé

Les plantes « à valeur santé » regroupent les plantes riches en tanins, molécules issues du métabolisme secondaire des plantes. Chez les ruminants, certains tanins agissent sur les œufs de vers gastro-intestinaux. Cela induit une réduction du développement et de la croissance des larves, une diminution de la fertilité des vers femelles et une inhibition de l'éclosion des œufs de vers.

Les tanins sont plus présents dans certains organes de la plante comme les boutons floraux et les feuilles sénescentes. Ils sont donc en concentration plus importante lors de stades physiologiques avancés. Certaines familles végétales produisent plus de tanins : les plantes ligneuses comme le noisetier, le chêne, ou le châtaignier ; les plantes fourragères et notamment les légumineuses. Le sainfoin est par exemple « LA » plante à tannin par excellence – mais peu pérenne en Bretagne car elle n'aime pas les sols acides. D'autres espèces sont un peu plus pérennes chez nous, comme le lotier corniculé, la luzerne lupuline, le plantain, l'achillée millefeuille, la centaurée noire...

Fourrage	Tannin en g/kg MS
Sainfoin	14-88
Lotier corniculé	15-48
Chicorée	1,4-3,1
Trèfle violet	3
Ray Gras Anglais	1,8
Luzerne	0,5
Trèfle blanc	1,3

Teneur en tanins condensés de différents fourrages.
Tiré de Coffey et al, 2007

« Des études scientifiques ont montré que le seuil de tanins pour une activité antiparasitaire doit être de 20 à 40 g de tanins par kg MS ingéré. » Ajoute Pauline Woehrle. « Même si aujourd'hui c'est encore difficile de dire si ces plantes ont un réel impact sur leur santé, cela a déjà l'avantage de diversifier l'écosystème, d'augmenter la diversité alimentaire du troupeau, et d'apporter un soutien digestif. »



Lotier corniculé et Achillée millefeuille

Une éducation alimentaire nécessaire

Il ne suffit pas de mettre à disposition des animaux les plantes à effet santé pour qu'ils les consomment ! Un apprentissage alimentaire des animaux est nécessaire dès le plus jeune âge. L'animal ayant découvert différents goûts et textures dès ses premiers mois de vie, sera moins difficile et valorisera toute sorte de fourrage et donc de plantes.

Sous quelle forme mettre à disposition ces plantes bénéfiques ?

« Proposer ces plantes à valeur santé au pâturage en 1 bande accessible de 2 paddocks, ou dans une parcelle tampon dans laquelle les vaches passent quotidiennement comme un paddock qui distribue le reste des parcelles. Des vivaces (framboisiers, thym, mélisse, cassissier, menthe...) peuvent être implantées le long des chemins d'accès, et compléter ce que les vaches peuvent trouver dans les haies bocagères » propose Pauline WOEHRLÉ. « La pérennité des différentes espèces composant une prairie pharmacie implantée est très variable. Avant d'envisager de semer ce type de mélange, il faut déjà valoriser la diversité floristique présente sur l'exploitation : les talus et les prairies qui se diversifient en vieillissant. »

Anaïs Kernaléguen, animatrice Cedapa

Récoltes d'herbe : il est temps de faire ses choix pour réaliser son stock !

Quel mode de stockage d'herbe choisir ? Quand récolter l'herbe ? Avec quels matériels ? A quel coût ? Ce sont autant de questions qui font douter à cette période cruciale, nécessaire pour assurer l'hiver suivant. Une coupe manquée, une qualité médiocre peuvent pénaliser l'année et coûter cher ! Les informations suivantes sont à prendre avec modération : la réussite dépend fortement de la qualité des stocks et des objectifs de l'éleveur.euse.

Foin, enrubannage ou ensilage, à chacun son stock !

Le foin doit être correctement séché avant d'être bottelé, et coupé avec une teneur en MS de 15-20% puis séché à 80%. La fenêtre météo nécessaire est de 3 à 5 jours pour la récolte avec un fort ensoleillement. Certains éleveurs utilisent un repère de fauche à partir de 900°C de somme de températures. Il est préférable de faucher l'après-midi, afin de maximiser la teneur en sucres. On coupe le foin à 6-8 cm pour surélever le fourrage du sol, laisser passer l'air sous l'andain et faire sécher le foin rapidement. Cela évite aussi l'intégration de terre et permet une repousse plus rapide. Le premier fanage doit être fait rapidement après la fauche de manière dynamique afin d'éviter les paquets, suivi de fanages plus modérés pour éviter les pertes de feuilles. Enfin, lorsque le foin atteint 80% de MS, afin d'éviter la surchauffe de la botte, la mise en andains peut être faite.

L'enrubannage permet de réaliser des plus petits chantiers d'herbe. Le pressage se réalise à 50-60% MS afin de limiter les risques sanitaires et maintenir la qualité protéique de l'herbe. Les pertes durant la conservation sont limitées si le film plastique est en bon état, non percé. En moyenne, des pertes de 3% sont observées. Attention, au-delà de 65-70% MS, le risque de développement de moisissures sur les balles devient important. Une perforation du film plastique peut stopper l'anaérobiose de la balle et engendrer des pertes importantes. Le filmage des balles est une étape clé. Le nombre de couches à réaliser dépend du type de fourrage et de la durée de conservation prévue :

- 4 couches : graminées jeunes et durée de conservation de moins de 6 mois.
- 6 couches : graminées longue conservation - luzerne jeune et conservation de moins de 6 mois.
- 8 couches : luzerne longue conservation.

L'enrubannage se fait moins de 24h après la presse pour limiter son échauffement. La botte doit être

consommée dans l'année qui suit. Au-delà, elle perd de sa qualité.

L'ensilage permet de mieux conserver la valeur énergétique du fourrage, identique à celle de l'herbe sur pied. 1 kg de MS d'ensilage permet une production de 1,5-2 L de lait. Pour réussir son ensilage, une coupe précoce est privilégiée entre 700°C (qualité mais moins de volume) et 900°C jour (volume mais fibreux) : l'herbe est alors riche en énergie et azote, avec une teneur en cellulose faible, ce qui permet une digestibilité élevée. L'herbe se récolte d'un stade épis 15 cm dans la tige jusqu'à un stade début d'épiaison au maximum. La coupe doit être fine pour obtenir des brins de 4-6 cm et récoltée à 35% de MS.

Le silo doit être sur une aire stabilisée – tout comme les bottes d'enrubannage ou de foin –, pour que la boue ne soit pas en contact avec les fourrages. Afin d'éviter les reprises de fermentations, le front d'attaque doit avancer au minimum de 25 cm par jour en été et 15 cm en hiver.

Bien tasser son silo

La capacité de tassage au silo détermine l'avancement du chantier d'ensilage. Tant que le fourrage n'est pas tassé correctement, il est inutile d'apporter une nouvelle remorque. À l'ouverture, un silo est correctement tassé si on ne parvient pas à enfouir une main dans le front d'attaque. Le temps de confection d'un silo ne doit pas dépasser au plus 1,5 jours car tant que le silo est ouvert, les brins continuent de respirer et le fourrage s'appauvrit.

Le choix du matériel

Pour la fauche, favoriser un conditionneur à rouleau permet d'écraser la tige et ainsi d'accélérer l'évaporation de l'eau et optimiser le séchage. Au contraire, le conditionneur à fléau est à éviter, car son agressivité fragilise la plante et peut engendrer jusqu'à 11% de perte.

Concernant l'andainage, l'andaineur à tapis permet un travail rapide de 15 km/h (contre 10-12

km/h pour un andaineur classique). Conçu pour les fourrages fragiles, moins de feuilles sont perdues à la récolte. L'andaineur ne reprend pas le fourrage par ratissage mais grâce à un pick-up qui soulève le fourrage et limite l'incorporation de terre et de pierres. Un tapis dépose ensuite l'herbe fauchée « en pluie » sur l'andain, pour une meilleure aération.

La teneur en MS au pressage joue un rôle prépondérant sur la densité : entre un fourrage à 31% MS et à 54% MS, la densité au pressage croît de 43%. Cela réduit notablement le coût des étapes de pressage, d'enrubannage et de transport. Les balles peuvent ainsi être empilées sans risque.

Le dispositif de hachage « rotocut » est constitué de 10 à 25 couteaux, entre lesquels le fourrage passe pour réduire la taille des brins. L'utilisation du rotocut, nécessite une puissance nécessaire à la traction et une consommation de +0.15 l de fuel par balle mais accroît la densité des balles de +3-7%. Les refus à l'auge sont diminués.

A chacun son fourrage !

Le choix des stocks dépend des animaux auxquels ils sont destinés (vaches laitières, génisses, taries, bovins viande, ...). Nous ne donnerons pas un ensilage d'herbe de haute qualité à des vaches taries !

Le choix dépend également de la distribution envisagée et de la place disponible en stockage : nous ne ferons pas d'ensilage d'herbe si nous n'avons pas de silo adapté !

Les différents coûts de récoltes

Combien me coûte la récolte d'herbe ? Vaut-il mieux faire de l'enrubannage ou de l'ensilage ? Grâce à une étude réalisée dans la Creuse, voici quelques éléments de réponse.

	Fauche précoce				Foin
	Ensilage automotrice	Ensilage autochargeuse	Enrubannage en continu	Enrubannage au champ	Balles rondes (120 x 160)
Fauche	31,7	31,7	31,7	28,2	22,2
Fanage	-	-	-	-	17
Andainage	-	14,6	14,6	18	18
Récolte	83,7	120,4	52,4	52,4	59,2
Chargement	-	-	8,5	14,1	6,2
Transport	41,2	-	19,4	21,3	22,7
Stockage	20,8	26	7,1	14,1	5,1
Enrubannage	-	-	34	41,8	-
Ficelle + plastique	10,8	10,8	38,8	60,5	5,6
Hangar	-	-	-	-	40,5
Total (€ HT/ha)	188	204	206	250	197
Total (€ HT/t MS)	38	41	41	50	39
Total (€ HT/t brut)	9	14	21	25	33

Coûts comparés des différents chantiers de récolte (prix HT).

Evaluer le coût d'une chaîne de récolte de l'herbe dans la Creuse, AFPP Fourrage N°206, (P.Lépée CA 23, 2011).

Calculer le coût de son fourrage

Coûts à lisser sur plusieurs années selon l'âge de la prairie

SOL : Semences + Engrais + Produits phytosanitaires + Mécanisation implantation + Mécanisation conduite + Main d'œuvre + Foncier (entretien et fermage) + Assurance récolte

= coût fourrage sur pied €

= coût fourrage sur pied €/ha

= coût fourrage sur pied €/tMS

RECOLTE : Bâches ficelle conservateurs + Mécanisation récolte + Main d'œuvre

= coût fourrage récolté €/ha

= coût fourrage récolté €/tMS

STOCKAGE : Amortissement du stockage (hangar, silo)

= cout du fourrage stocké /tMS

DISTRIBUTION : Mécanisation + distribution (fioul, entretien, amortissement matériel) + Main d'œuvre

= Coût du fourrage distribué €/tMS

Le séchage en grange

Le séchage en grange peut être envisagé pour une bonne qualité de foin riche en protéines. Il est développé notamment chez les éleveurs en transformation fromagère. Il permet une amélioration des taux (TB/TP) et jusqu'à 10 000 fois moins de bactéries type *Listeria* qu'une ration à base de maïs ensilage. Pour plus d'informations sur le séchage en grange, contactez l'association Segrafo.

Sources

INFO FOURRAGES – Alliance Expertise Elevage, Alysé, Chambre d'agricultures
 DEMARQUILLY, INRA, Principes de base de l'ensilage (article AFPP)
 DEMARQUILLY, INRA, Valeurs nutritive et alimentaire des fourrages selon les techniques de conservation : foin, ensilage, enrubannage (article AFPP)
 ZELTER, INRA, Intérêt de l'ensilage d'herbe et contribution des recherches françaises au perfectionnement de sa pratique (article AFPP)
 GORROT, PFIMLIN, L'enrubannage en France : place dans les systèmes fourragers régionaux et perspectives de développement (article AFPP)
 Prairies demain, IDELE, Coût des fourrages : des méthodes et des usages variés.

Morgane Coulombel, animatrice Cedapa

Label bas carbone : décryptage

Le Label Bas Carbone a pour but d'inciter les entreprises à diminuer leurs émissions de gaz à effet de serre. Il permet de certifier et de récompenser la mise en place de pratiques bénéfiques pour le climat et l'environnement dans le secteur agricole et forestier. Réseau Action Climat, fédération d'associations luttant contre les causes du changement climatique, dénonce l'inefficacité de ce dispositif.

Un label qui s'inscrit dans un marché de crédits carbone

Dans sa stratégie de lutte contre le réchauffement climatique, la France s'est donnée l'ambition d'atteindre la neutralité carbone dès 2050, autrement dit les émissions résiduelles de gaz à effet de serre devront être totalement compensées par le stockage dans des puits de carbone.

Le Label Bas-Carbone a été mis en place en 2019 par le Ministère de la Transition Ecologique pour contribuer à l'atteinte de ces objectifs climatiques. Le principe : sur une base volontaire, des entreprises, des collectivités ou des citoyens, compensent leurs émissions de gaz à effet de serre résiduelles en rémunérant des actions bénéfiques pour le climat mises en place par des exploitations agricoles ou forestières, garanties par le Label Bas Carbone.

Différentes méthodes ont été approuvées pour vérifier la comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur agricole. L'une des plus répandues est la méthode Carbon-Agri déposée par l'Institut de l'Elevage : basée sur l'outil CAP'2ER, cette méthode permet de réaliser un diagnostic initial et un diagnostic final au bout de 5 ans pour vérifier la mise en application de pratiques de réduction d'émissions de GES.

Le prix de la tonne de carbone évitée se situe entre 30 et 100 €/t CO₂ équivalent.

La France, à la présidence de l'Union Européenne en 2022, pousse pour faire adopter ce modèle d'incitation économique des agriculteurs pour mettre en place des pratiques de séquestration du carbone, adossée à des financements privés,

autrement appelé « Carbon Farming ».

Pour Réseau Action Climat cette démarche ne répondra pas à l'ambition annoncée

Cyrielle Denhartigh, référente agricole de Réseau Action Climat, dénonce : « *Tel qu'il est prévu, le label bas carbone ne sera qu'un pansement vert sur une jambe de bois.* » Dans les points soulevés, figurent des inquiétudes concernant la métrique choisie dans la méthode Carbon-Agri « en regardant les émissions de GES par kg de produit, on en oublie que l'enjeu est de diminuer en valeur absolue les émissions à l'échelle plus globale. » Autre réserve : « *Cette approche ne rémunère que les progrès, les agriculteurs qui ont des systèmes déjà vertueux sont encore exclus.* »

Elle ajoute sans doute l'élément le plus important à retenir : « *le Label Bas Carbone vient à la place de politiques publiques. Le fait qu'il soit nécessaire de mettre en place ce type de dispositif reposant sur des financements privés révèle que la PAC, les politiques publiques telles qu'elles sont prévues actuellement vont à l'encontre des enjeux de la transition agroécologique et climatique.* »

Anaïs Kernaleguen, animatrice Cedapa

L'écho du CEDAPA (bimestriel)

2 avenue du Chalutier Sans Pitié, BP 332, 22193 Plérin cedex
02.96.74.75.50 ou cedapa@orange.fr. Directeur de la publication : Fabrice Charles
Comité de rédaction : Amaury Lechien, Olivier Josset, Collet Yannis.
Animation, coordination et mise en forme : Cindy Schrader
Abonnements, expéditions : Céline Boulay
Impression : Roudenn Grafik, ZA des Longs Réages, BP 467, 22194 Plérin cedex.
N° de commission paritaire : 04121 G 88535 - ISSN : 2649-8049

Je m'abonne à l'écho

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Commune :
Profession :

Je m'abonne pour :	1 an 6 numéros	2 ans 12 numéros
Adhérents / étudiants	23 €	35 €
Non adhérents / établissements scolaires	32 €	55 €
Soutien, entreprises	45 €	70 €
Adhésion Cedapa	100 €	

Bulletin d'abonnement à retourner avec le règlement à l'ordre du Cedapa à l'adresse :

L'écho du Cedapa - BP 332 - 22193 PLERIN cedex

☐ J'ai besoin d'une facture



Côtes d'Armor
le Département